



référence

AF46

Introduction à la LCB-FT

Durée présentiel/distanciel : 180mn - Durée e-learning : 118mn

Formation disponible en : présentiel – distanciel – e-learning

Catégorie : Prévention et conformité

Éligible DDA : Oui

Public :

 Dirigeant

 Commerciaux

 Gestionnaire

 Juriste Responsable production


 Responsable production


Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.




Formation suivie en présentiel

 **Durée**
180 min

 **Dates ou période**
À définir

 **Horaires**
À définir

 **Nombre de participants**
Min 1 – Max 12

Modalités et délais d'accès :

Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation

Lieu :

Dans les locaux d'Astrée Faculté ou dans les locaux du client, à définir


Formateur :


À définir parmi l'un de nos consultants / formateurs


Tarif : à partir de 2160 € TTC




Formation suivie en distanciel

 **Durée**
180 min

 **Dates ou période**
À définir

 **Horaires**
À définir

 **Nombre de participants**
Min 1 – Max 12

Modalités et délais d'accès :

Formation collective à distance sous la forme de :

- webinar participatif / Visio formation au moyen de l'outil TEAMS.
- Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation.

Lieu :

Formation à distance – webinar / vidéoconférence


Tarif : à partir de 1620 € TTC




Formation suivie en e-learning

Tarif :
68 € TTC

 **Durée**
118 min

 **Dates ou période :**
Voir convention de formation
conclue avec le client

 **Horaires :**
Le e-learning est accessible 7/7 et
24h/24h.
L'assistance pédagogique et
l'assistance technique sont disponibles
du lundi au vendredi de 9H à 18H.

Formation e-learning composée de :

- Vidéos de formation animées par les collaborateurs d'ASTREE
- QCM d'entrée et de sortie

Lieu :

Formation ouverte à distance accessible 7j/7 et 24H/24 à partir de
notre plateforme digitale : l'Assistant Réglementaire.

1. Objectifs de la formation et compétences visées

La formation vise à donner tous les éléments de compréhension des exigences réglementaires applicables dans le domaine de la lutte contre le blanchiment.

A l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Maîtriser les enjeux associés à la lutte contre le blanchiment
- Maîtriser les exigences réglementaires dans le domaine LAB
- Appliquer la procédure de l'entreprise dans le domaine LAB

2. Contenu

1. La définition du blanchiment de capitaux
2. Les sources réglementaires
3. Les acteurs de la LCB-FT
4. Les sanctions
5. L'organisation des personnes assujetties
6. Les relations entre personnes assujetties et TRACFIN

3. Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation

- Évaluation individuelle du profil, des attentes et des besoins du participant avant le démarrage de la formation
- Évaluation des compétences en début et en fin de formation

Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ou réorienter les personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter au + 33 (0)1 46 10 43 80



- Évaluation des connaissances à chaque étape de la formation (via questionnaires, exercices, travaux pratiques, entretiens avec le formateur)
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

4. Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestations de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation

5. Moyens pédagogiques et techniques d'encadrement des formations

1. Modalités pédagogiques

- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Apports théoriques et méthodologiques : séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation
- Questionnaires, exercices et étude de cas
- Réflexions et échanges sur cas pratiques
- Retours d'expériences
- Corrections appropriées et contrôles des connaissances à chaque étape, en fonction du rythme de l'apprenant mais également des exigences requises au titre de la formation souscrite.

2. Éléments matériels

- Mise à disposition de tout le matériel informatique et pédagogique nécessaire
- Support de cours au format numérique projeté sur écran et transmis au participant par courriel à la fin de la formation

3. Référent pédagogique et formateur

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.